

En 2009, 4 300 élèves de 15 ans ont participé à l'enquête internationale PISA visant à évaluer principalement la compréhension de l'écrit. Entre 2000 et 2009, l'évolution du score moyen de la France reste stable et demeure dans la moyenne des pays de l'OCDE. En 2009, la moyenne de la France n'est pas significativement différente de celle de l'OCDE, ni de celles de 15 autres pays. Cependant, on note en France trois évolutions significatives. Le nombre des élèves des faibles niveaux de compétences s'accroît alors que celui des élèves des niveaux de compétences les plus élevés reste stable. Le score moyen de la population des garçons a baissé significativement et ils sont plus nombreux dans le groupe des élèves aux plus faibles compétences. Enfin, le taux de non-réponses des élèves, supérieur à celui des pays de l'OCDE, continue d'augmenter depuis 2000, pour atteindre un niveau qui interroge sur le statut de l'erreur dans le système éducatif français.

L'évolution des acquis des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit

Premiers résultats de l'évaluation internationale PISA 2009

Tous les trois ans, sous l'égide de l'OCDE, l'évaluation internationale PISA (*Programme for International Student Assessment* ou Programme international pour le suivi des acquis des élèves) mesure et compare les compétences des élèves de 15 ans dans les trois domaines que sont la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique. En 2009, c'est la compréhension de l'écrit qui était au centre de l'évaluation menée dans les 65 pays ou « économies partenaires », dont les 33 pays de l'OCDE.

PISA interroge les élèves de 15 ans révolus, c'est-à-dire ceux nés en 1993 pour l'évaluation de 2009 ; c'est la classe d'âge qui arrive en fin de scolarité obligatoire dans la plupart des pays de l'OCDE, quel que soit son parcours scolaire et quels que soient ses projets futurs, poursuite d'étude ou entrée dans la vie active. En France, il s'agit pour l'essentiel d'élèves de seconde générale et technologique et de troisième.

D'un cycle à l'autre, PISA alterne les domaines dits majeurs et mineurs (*tableau 1*). En 2000 et en 2009, le domaine majeur est la compréhension de l'écrit, c'est-à-dire

que la majeure partie du questionnaire porte sur ce domaine. Pour assurer une comparaison dans le temps relativement fiable, il est nécessaire de disposer des résultats d'un domaine majeur. Cette alternance entre domaines majeurs et mineurs permet d'établir pour la première fois, en 2009, une comparaison en compréhension de l'écrit, rendue plus robuste par la comparaison de données majeures de cette enquête. C'est pourquoi l'évolution présentée ci-après en matière de compréhension de l'écrit sera centrée sur l'étude des deux majeures en 2000 et 2009, au-delà des variations observées lors des deux mineures en 2003 et 2006.

Un questionnaire de contexte complété par les élèves permet de croiser des informations sur les données socio-économiques et culturelles avec les résultats aux épreuves cognitives. L'exploitation de ces données ainsi que les analyses secondaires qui seront menées ultérieurement permettront de mieux comprendre les attitudes et l'engagement des filles et des garçons envers la lecture dans et hors du cadre scolaire. S'il est difficile d'interroger des élèves de 15 ans

TABLEAU 1 – Organisation des cycles PISA

	2000	2003	2006	2009	2012	2015
Compréhension de l'écrit	majeure	mineure	mineure	majeure	mineure	mineure
Culture mathématique	mineure	majeure	mineure	mineure	majeure	mineure
Culture scientifique	mineure	mineure	majeure	mineure	mineure	majeure

Lecture : en 2000, le domaine *compréhension de l'écrit* était un domaine majeur d'évaluation, il le redevient en 2009.

Source : OCDE

sur la métacognition (1), certaines questions sont l'occasion de recueillir des données qui seront précisées et prolongées par le travail que la DEPP a programmé pour 2011 avec un groupe d'enseignants-chercheurs.

Ce qu'évalue PISA

L'évaluation PISA s'intéresse beaucoup plus aux compétences mobilisant des connaissances qu'aux connaissances elles-mêmes. Les élèves ne sont pas évalués sur des connaissances au sens strict mais sur leurs capacités à mobiliser et à appliquer celles-ci dans des situations variées, parfois éloignées de celles rencontrées dans le cadre scolaire. Les exercices proposés résultent d'un compromis au niveau international sur ce qui est considéré comme nécessaire au futur citoyen. Cette évaluation ne mesure donc pas directement le degré d'atteinte des objectifs des programmes d'enseignement mais apporte des informations complémentaires des évaluations-bilans menées en France, en permettant notamment de révéler les points forts et les points faibles de nos élèves dans ce contexte international. Les finalités des nouveaux programmes de français ne sont toutefois pas si éloignées de celles de l'enquête PISA. Une mise en œuvre effective des préconisations inscrites dans ces programmes peut aussi permettre aux élèves français de devenir des lecteurs plus engagés et plus autonomes. L'acquisition de compétences fondamentales en compréhension de l'écrit joue un rôle important non seulement dans la réussite de l'ensemble des matières d'enseignement mais aussi dans la part active que le futur citoyen prendra au sein de la société. Le cadre de travail de l'évaluation PISA fonde sa définition de la compréhension de l'écrit, *Reading Literacy*, sur la capacité à comprendre, à interpréter et à réagir à des documents, en les reliant aux contextes dans lesquels ils sont proposés.

1. La métacognition peut être définie comme la connaissance et le contrôle qu'une personne a sur son fonctionnement et, plus spécifiquement, sur ses stratégies cognitives. Il s'agit ici, plus particulièrement, de la conscience que possède l'élève des stratégies de lecture mises en œuvre.

2. Pour des précisions sur la notion de significativité, lire l'encadré p. 6.

La lecture sur support électronique (*Electronic Reading Assessment*)

En 2009, pour la première fois lors d'un cycle PISA, une épreuve sur support électronique a été organisée. La France et 19 autres pays ont participé à cette option internationale. L'enquête a porté sur un nombre d'élèves réduit, un sous-échantillon de l'échantillon français des épreuves sur support papier.

Comme les items passés sur support papier, les items électroniques évaluent globalement trois domaines de compétences : accéder à l'information et la localiser, intégrer et interpréter, réfléchir et évaluer.

Les intitulés des compétences de la compréhension de l'écrit ont été redéfinis en 2009 afin de s'adapter à cette nouvelle épreuve électronique.

Cette définition de la compréhension de l'écrit se voit déclinée dans le protocole d'évaluation, sous la forme de supports de nature variée, mêlant aussi bien des textes plus ou moins longs, littéraires ou non, que des images, des cartes, des graphiques, ou des tableaux... , accompagnés de questions ouvertes (pour 53 %) et fermées (pour 47 %). L'enquête PISA mesure majoritairement trois compétences distinctes, modifiées en 2009 avec l'introduction d'une évaluation sur écran, *Electronic Reading Assessment* (voir l'encadré ci-dessus) :

- accéder à l'information et la localiser (25 % des items) : les élèves doivent être capables de trouver une ou plusieurs informations dans différents types de documents, de les sélectionner et de les organiser ;
- intégrer et interpréter (50 % des items) : pour réussir les tâches relevant de cette compétence, les élèves doivent être capables d'établir un lien entre les différentes parties d'un texte (ou entre plusieurs textes ou documents) et d'en identifier les présupposés et les implications ;
- réfléchir et évaluer (25 % des items) : les élèves doivent relier leurs connaissances et leurs expériences personnelles au document proposé, développer une compréhension fine et précise de son contenu afin d'émettre un jugement à son propos et d'en mesurer la qualité et la pertinence.

Évolution entre 2000 et 2009 : stabilité des scores moyens de la France

S'agissant des résultats globaux, on observe que la France se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE en 2000 comme en 2009, après une estimation en 2006 au-dessous de cette moyenne.

En 2000, le score de la France était de 505, ce qui la situait dans la moyenne des pays de l'OCDE calculée sur les 26 pays communs aux enquêtes 2000 et 2009 (tableau 2). En 2009, le score de la France, comme aux cycles précédents, est toujours dans la moyenne des pays de l'OCDE. La baisse de 9 points du score moyen de la France entre les deux années n'est pas statistiquement significative (2).

Ainsi, durant cette période, il n'y a pas d'évolution sensible du score global de la France. Par rapport aux résultats de l'année 2000, on note, en 2009, une plus grande homogénéité entre les résultats aux trois compétences dont les scores sont plus resserrés. On constate une modification dans l'ordre de réussite aux trois compétences évaluées et, notamment, que la compétence la plus réussie en 2000, « accéder à l'information », est la moins réussie des trois en 2009. Comme cette compétence est réputée plus facile, on peut faire l'hypothèse que la

TABLEAU 2 – Évolution des scores moyens

	Scores moyens de la France	Moyennes OCDE par année	Moyenne OCDE recalculée sur 26 pays
2000	505	498	496 (*)
2003	496	494	Moyennes disponibles sur seulement 23 pays
2006	488	492	
2009	496	493	496 (*)

(*) En prenant en compte tous les pays de l'OCDE, la moyenne en compréhension de l'écrit pour 2009 est de 493, car l'ensemble des 33 pays de l'OCDE participant en 2009, incluant les nouveaux entrants, sont considérés ; dans ce tableau des scores, dans la 3^e colonne, les moyennes indiquées diffèrent de celles de la 2^e colonne parce que la comparaison dans le temps impose de considérer les 26 pays ayant participé aux deux années extrêmes de l'enquête, et non les 33 de 2009.

Source : MEN-DEPP / OCDE

baisse de ce score serait due à l'augmentation de la proportion d'élèves dans les bas niveaux (inférieurs au niveau 2). En effet, leurs performances, déjà très basses, auraient un faible impact sur les compétences de plus haut niveau comparativement à la compétence d'accès à l'information.

Résultats internationaux

La moyenne de la France n'est pas significativement différente de celle de l'OCDE, ni de celles des 15 autres pays situés entre 489 et 503 points, ce qui la place entre le 12^e et le 27^e rang des 65 pays et « économies partenaires ». L'Asie du Sud-Est occupe quatre places sur les cinq premières : Shanghai (556), Corée (539), Finlande (536), Hong-Kong (533), Singapour (526).

Si, depuis 2000, les résultats de la France n'évoluent pas de manière significative, il en est de même pour des pays tels que le Japon, les États-Unis, l'Espagne, la Belgique, la Norvège, la Suisse. Cependant, les comparaisons internationales font apparaître une variation significative des scores de certains pays de l'OCDE. Ainsi, la Pologne, la Corée, l'Allemagne, le Portugal progressent tandis que l'Irlande, la Suède, l'Australie accusent une baisse significative (tableau 3).

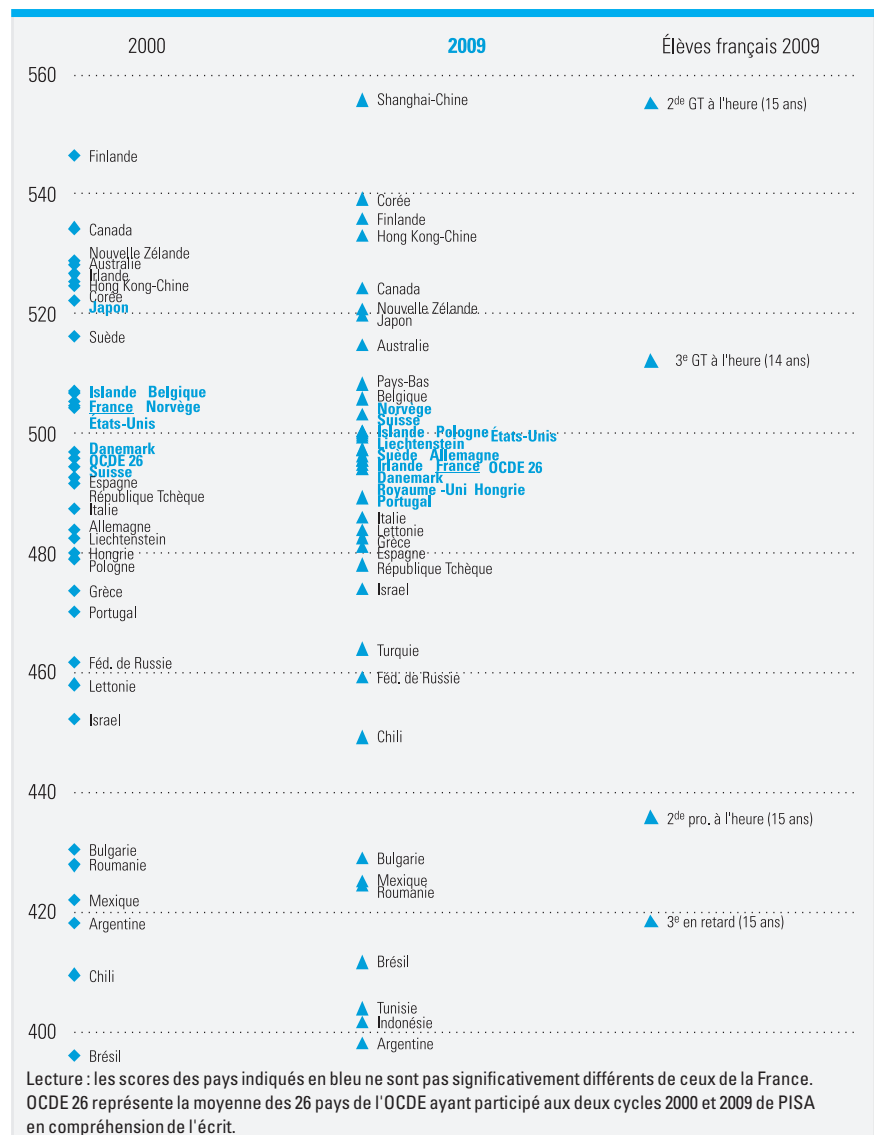
Davantage d'élèves dans les faibles niveaux de compétences

Les élèves sont répartis en sept niveaux de compétences. Un élève est affecté à un niveau selon son score et il est susceptible de réussir au moins 50 % des items de ce niveau. En 2009, deux niveaux de compétences ont été ajoutés pour affiner les hauts et les bas niveaux.

Un accroissement régulier depuis 2000 de la population des élèves rattachée aux faibles niveaux de compétences est observable dans le cas de la France (tableau 4) où, en 2009, les élèves des bas niveaux – inférieurs au niveau 2 – représentent 19,7 % contre 15,2 % en 2000.

Dans le même temps, pour l'OCDE, les bas niveaux représentent 18,8 % en 2009 contre 17,9 % en 2000 (tableau 4). Parmi ces élèves, en France, la proportion des plus

Résultats des pays en compréhension de l'écrit en 2000 et 2009



Source : MEN-DEPP / OCDE

Définition des niveaux de compétence de PISA 2009

Niveau de compétence 6 : plus de 698 points

Être capable de comprendre de façon fine et détaillée un ou plusieurs documents, d'émettre des hypothèses d'analyse ou de juger d'un regard critique un texte complexe portant sur un thème peu familier.

Niveau de compétence 5 : de 625 à 697 points

Être capable d'évaluer l'information et d'élaborer des hypothèses, en faisant appel à des connaissances spécialisées, en développant des concepts contraires aux attentes.

Niveau de compétence 4 : de 552 à 624 points

Être capable de réussir des tâches de lecture complexes comme retrouver des informations enchevêtrées, interpréter le sens à partir de nuances de la langue et évaluer de manière critique un texte.

Niveau de compétence 3 : de 480 à 551 points

Être capable de réussir des tâches de lecture de complexité modérée, telles que repérer plusieurs éléments d'information et les relier avec des connaissances familières et quotidiennes.

Niveau de compétence 2 : de 407 à 479 points

Être capable d'effectuer des tâches de base en lecture telles que retrouver des informations linéaires et en dégager le sens en se référant à des connaissances extratextuelles.

Niveau de compétence 1a : de 335 à 406 points

Être capable de reconnaître les thèmes principaux et l'objectif d'un texte portant sur un sujet familier.

Niveau de compétence 1b : de 262 à 334 points

Être capable de repérer un élément d'information explicitement formulé dans un texte court et facile portant sur un sujet familier et de faire des connexions simples.

TABLEAU 3 – Évolution des scores de quelques pays de l'OCDE en compréhension de l'écrit entre 2000 et 2009

Pays en progression	Pays stables	Pays en régression
Allemagne (+ 13)	Belgique - Canada	Australie (- 13)
Corée (+ 15)	Danemark - Espagne	Irlande (- 31)
Hongrie (+ 14)	Etats-Unis - Finlande	République tchèque (- 13)
Pologne (+ 21)	France	Suède (- 19)
Portugal (+ 19)	Grèce - Italie	
	Japon - Mexique	
	Norvège - Nouvelle-Zélande	
	Suisse	

Lecture : le score de l'Allemagne a enregistré une augmentation de 13 points entre 2000 et 2009.

Source : MEN-DEPP/OCDE

TABLEAU 4 – Pourcentage d'élèves selon le niveau de compétences en compréhension de l'écrit

	Niveau inférieur à 1		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	
France 2000	4,2		11	22	30,6	23,7	8,5	
OCDE 2000	6		11,9	21,7	28,7	22,3	9,5	
	Niveau inférieur à 1b	Niveau 1b	Niveau 1a	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
France 2009	2,3	5,6	11,8	21,1	27,2	22,4	8,5	1,1
OCDE 2009	1,1	4,6	13,1	24	28,9	20,7	6,8	0,8

N.B. En 2009, le niveau 1 est devenu 1a et le niveau inférieur à 1 a été scindé en niveau 1b et niveau inférieur à 1b ; le niveau 5 a été scindé en niveau 5 et niveau 6.

Lecture : en 2009, 11, 8 % des élèves français de 15 ans se situaient au niveau 1a.

Source : MEN-DEPP/OCDE

faibles (groupes inférieurs au niveau 1a) a augmenté, évoluant de 4,2 % en 2000 (groupe inférieur au niveau 1) à 7,9 % en 2009 (groupes inférieurs au niveau 1a) ; ces valeurs situent la France au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (5,7 %). La légère hausse du pourcentage d'élèves dans les hauts niveaux (5 et 6) n'est pas statistiquement significative.

Des garçons toujours plus faibles, en moyenne

Si le score moyen de la France reste stable, ce résultat global masque une évolution significative qui concerne les différences entre les garçons et les filles. Le score moyen de la population des garçons a baissé de 15 points entre 2000 et 2009, alors que celui des filles reste stable. Pendant cette période, le taux des garçons au niveau inférieur à 1 (2000) et 1a (2009) a doublé, de 6 % à 11,5 % (tableau 5).

En 2009, comme aux cycles précédents, et comme dans presque tous les pays de l'enquête PISA, on observe une différence au désavantage des garçons. En France, jusqu'en 2006, la différence existait mais était moins importante que dans de nombreux autres pays. En 2009, la différence en faveur des filles (40 points) augmente en France comme dans la plupart des pays ; elle est sensiblement égale à la moyenne OCDE (39 points).

Le score moyen des filles (515), correspond au niveau 3 des compétences et celui des garçons (475) au niveau 2.

Un taux de non-réponses en augmentation

Depuis 2000, le taux des non-réponses des élèves français est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE, quel que soit le format de la question. En 2009, il atteint 10 % alors qu'il est de 7 % pour l'OCDE. Pour les questions fermées, il est de 7 % en France et de 4 % pour l'OCDE. Pour les questions ouvertes, il monte à 16 % en France et à 11 % dans les pays de l'OCDE. On constate également que le taux de non-réponses est très corrélé à la performance, les deux variant en sens inverse.

On a pu interpréter cette tendance à s'abstenir de répondre aux questions

ouvertes comme le signe de difficultés d'expression écrite, de craintes de fournir une réponse erronée, ou encore comme le signe que les élèves français étaient habituellement peu sollicités sur le type de questionnement pratiqué dans PISA. Peut-être peut-on également l'interpréter comme la marque d'un manque de motivation pour un travail à faible enjeu dans un environnement scolaire où la note est prépondérante. Quelle que soit la pertinence de chacune de ces hypothèses, l'importance quantitative de cette non-réponse, en augmentation, reste problématique eu égard à la capacité d'évaluations à faible enjeu à capter complètement les compétences évaluées. En effet, lorsque les élèves ne répondent pas, il est difficile de savoir s'il s'agit de compétences non acquises, d'un manque de motivation ou des deux conjugués.

Des performances variées en troisième et en seconde

L'enquête PISA évalue les élèves de 15 ans, quelle que soit la classe qu'ils fréquentent. En France, ils sont répartis dans des niveaux de formation très variés (tableau 6), élèves « à l'heure », c'est-à-dire n'ayant jamais redoublé, se trouvant principalement en seconde générale et technologique (51,4 %) ou en seconde professionnelle (9,2 %) ; élèves en retard en troisième (31,9 %) ou en quatrième (3,6 %).

Les élèves français de l'échantillon PISA ne sont pas représentatifs du niveau de formation où ils sont inscrits, qu'ils soient au lycée ou en collège. Avec, pour objectif, de comparer la performance des élèves en fonction de la classe fréquentée, la Direction de l'évaluation, de la prospective

TABLEAU 5 – Évolution des résultats des filles et des garçons selon le niveau de compétences

		Score moyen	Pourcentage d'élèves par niveaux								
			inférieur à 1	1	2	3	4	5			
2000	Garçons	France	490	6,0	13,9	22,9	29,8	21	6,4		
		OCDE	485	8,0	14,2	23,3	27,9	19,4	7,2		
	Filles	France	519	2,3	8,2	21,1	31,4	26,5	10,5		
		OCDE	517	3,7	9,3	20	29,6	25,4	11,9		
2009	Garçons	France	475	3,4	8,1	14,1	23,3	25,4	18,6	6,3	0,7
		OCDE	474	1,8	6,6	16,6	26	27	16,8	4,8	0,5
	Filles	France	515	1,3	3,3	9,6	19	28,9	25,9	10,6	1,5
		OCDE	513	0,5	2,6	9,5	21,9	30,9	24,7	8,8	1,2

Lecture : en 2009, 8,1 % des garçons français de 15 ans se situaient au niveau 1 b.

Source : MEN-DEPP/OCDE

et de la performance (DEPP) a sélectionné un échantillon supplémentaire représentatif des élèves de troisième générale, quel que soit leur âge. Ces élèves ont suivi à l'identique le protocole de PISA. L'analyse de leurs résultats comparés à ceux des élèves de seconde permet de faire la part entre l'effet de l'âge et celui de l'exposition aux programmes d'enseignement de seconde. Le graphique p. 3 présente les résultats des élèves français issus des différents niveaux scolaires et situe leur performance par rapport au classement international. On observe une grande variation des résultats selon la classe fréquentée. Cette représentation n'a d'autre but que d'illustrer l'ampleur de ces écarts en les comparant, de manière purement descriptive, aux différences de performances moyennes entre pays. Si le score moyen de la France (496) la situe dans la moyenne des 26 pays de l'OCDE, la performance des élèves français en seconde générale et technologique (score moyen de 555) est comparable aux meilleurs scores obtenus à PISA 2009. À l'inverse, les élèves ayant un an de retard, scolarisés à 15 ans en troisième, ont un score de 419. Du fait que les élèves de 15 ans encore en troisième n'ont pas bénéficié du programme de la seconde générale et technologique, on pouvait s'attendre à ce qu'une partie de l'écart important (136 points) qui les sépare des élèves de 15 ans en seconde générale et technologique s'explique par l'action pédagogique de la classe de seconde. Cette hypothèse est mise en défaut par les résultats issus de notre échantillon supplémentaire. En effet, il apparaît que l'écart de performance entre les élèves « à l'heure » de troisième (14 ans) et les élèves « à l'heure » de seconde générale et technologique (GT) est faible (43 points) en comparaison de celui observé entre les élèves en retard et les élèves « à l'heure ». Le fait que les élèves « à l'heure » aient des résultats plus proches entre la troisième et la seconde GT ne signifie cependant pas que l'action de la classe de seconde n'apporterait rien aux élèves.

Parmi les élèves de seconde « à l'heure », on note un écart important de score entre ceux scolarisés en seconde générale et technologique et ceux inscrits en seconde

TABLEAU 6 – Résultats selon la classe et répartition des élèves de 15 ans ayant participé à l'évaluation PISA en 2000 et en 2009

	Classe fréquentée	2000		2009	
		Répartition (en %)	Score en compréhension de l'écrit	Répartition (en %)	Score en compréhension de l'écrit
En avance	1 ^{ère} générale et technologique	2,7	614	2,5	625
« À l'heure »	2 ^{de} générale et technologique	48,1	561	51,4	555
	2 ^{de} professionnelle	5,1	475	9,2	436
En retard	3 ^e	36,5	449	31,9	419
	4 ^e	7,1	398	3,6	380
	Autre ou inconnu	0,5		1,4	

Lecture : en 2009, 51,4 % des élèves de l'échantillon sont en 2^{de} GT.

Source : MEN-DEPP / OCDE

TABLEAU 7 – Répartition selon la classe et le niveau de compétence (en %)

	2000		2009					
	Inférieur à 1	1	1	2	3	4	5	6
Ensemble	4,2	11	22	30,6	23,7	8,5		
1 ^{ère} générale et technologique	0	0	3,1	9,3	44,9	42,5		
2 ^{de} générale et technologique	0,2	0,7	8,4	34,7	40,8	15,1		
2 ^{de} professionnelle	2,4	13,6	33,1	39,9	10,9	0,2		
3 ^e	7,5	19,2	38,0	29,2	5,7	0,5		
4 ^e	15,6	41,4	32,8	9,6	0,6	0,0		
	2009							
	Inférieur à 1b	1b	1a	2	3	4	5	6
Ensemble	2,3	5,6	11,8	21,1	27,2	22,4	8,5	1,1
1 ^{ère} générale et technologique	0	0	1,3	2,4	10,0	34,7	37,1	14,6
2 ^{de} générale et technologique	0,1	0,2	2,0	11,7	33,5	37,0	14,2	1,4
2 ^{de} professionnelle	2,7	8,9	21,6	35,5	25,1	5,7	0,4	0,0
3 ^e	5,0	12,4	24,1	33,3	20,5	4,4	0,3	0,0
4 ^e	10,6	21,3	28,3	26,7	10,7	2,2	0,3	0,0

Lecture : en 2009, 12,4 % des élèves de 15 ans en troisième se situent au niveau 1b.

Source : MEN-DEPP / OCDE

professionnelle. Cet écart s'accroît entre 2000 et 2009 (tableau 6). D'un côté, on observe une augmentation du nombre d'élèves en seconde, majoritairement en seconde professionnelle ; de l'autre, on note une dispersion des résultats plus importante et une baisse de la performance en troisième et en seconde professionnelle (tableau 7). Avec la diminution du redoublement, un plus grand nombre d'élèves de troisième est aujourd'hui orienté vers une seconde professionnelle. Cette tendance se reflète dans la baisse des résultats des élèves inscrits dans ce type de seconde. En même temps, les redoublants de troisième, désormais moins nombreux, ont un niveau plus faible, ce qui fait baisser la performance des élèves de troisième de l'échantillon PISA.

L'équité du système éducatif français

L'enquête PISA permet non seulement de situer la performance des élèves français sur une échelle internationale mais elle offre, également, des éléments pour analyser l'équité du système éducatif

français par rapport à ceux des autres pays de l'OCDE. Les indicateurs tels que l'écart de score entre les élèves situés en bas de l'échelle et ceux ayant obtenu les meilleurs résultats, ainsi que le lien entre la performance des élèves et le milieu social, nous informent sur le « degré » de disparités dans différents systèmes éducatifs.

L'écart interquartile est un indicateur de dispersion des scores : il était de 127 points en France en 2000 (tableau 8), inférieur à la moyenne de l'OCDE (131 points). Cet écart augmente en France de manière significative entre le premier et le dernier cycle PISA et se situe désormais à 143 points (contre 128 points pour les 26 pays de l'OCDE). Cette évolution se fait principalement à travers la baisse des résultats des élèves les plus faibles.

Le questionnaire de contexte de l'enquête PISA permet de recueillir des informations très variées concernant, entre autres, le statut professionnel, le niveau de formation des parents d'élèves et les ressources de diverse nature (matérielles, culturelles, éducatives...) que possède le foyer. Ces indicateurs, qui se basent sur les déclarations d'élèves, ont été intégrés dans

TABLEAU 8 – Différence interquartile et relation entre la performance des élèves et l'indice de statut économique, social et culturel (SESC)

		2000	2009	Évolution
1 ^{er} quartile	France	444	429	- 15
	OCDE	433	435	2
3 ^e quartile	France	570	572	2
	OCDE	564	563	- 1
Intervalle interquartile	France	127	143	17
	OCDE	131	128	- 2
Écart de score associé à la variation d'une unité de l'indice SESC	France	44	51	7
	OCDE	39	38	- 1

Lecture : en 2000, 25 % des élèves français ont obtenu un score inférieur ou égal à 444 et 25 % ont obtenu un score supérieur ou égal à 570. En 2009, un écart de score de 51 points est associé à la variation d'une unité de l'indice SESC en France, ce qui est significativement au-dessus de la moyenne de l'OCDE (38 points). (Les différences significatives entre la France et la moyenne des 26 pays de l'OCDE sont indiquées en bleu, les évolutions significatives en France entre 2000 et 2009 sont indiquées en italique).

Source : MEN-DEPP / OCDE

l'indice de statut économique, social et culturel (SESC). Une étude de la relation entre la performance des élèves et l'indice

SESC permet d'observer l'effet que les caractéristiques du milieu social peuvent avoir sur les résultats des élèves.

En 2009, le statut économique, social et culturel est, en France, significativement plus corrélé à la performance des élèves que dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Ainsi, en France, le statut économique, social et culturel explique une plus grande part de la variation des scores des élèves qu'en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE. En revanche, malgré une augmentation de l'écart de score associé à la variation de l'indice SESC, il n'y a pas eu, en France, d'évolution significative de l'influence du milieu social sur la performance des élèves entre 2000 et 2009.

Sylvie Fumel, Saskia Keskaik et Julie Girard, DEPP B2

Méthodologie

Cadre

En mai 2009, la France a participé, aux côtés de 64 pays ou « entités économiques », à la quatrième phase de l'opération PISA, pilotée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et organisée par un consortium dirigé par l'institut australien ACER (*Australian Council for Educational Research*). Les comparaisons dans le temps ont toutefois porté, en ce qui concerne la compréhension de l'écrit, sur les 26 pays de l'OCDE ayant participé à l'enquête PISA à la fois en 2000 et en 2009 : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Suède et Suisse.

La mise en œuvre de l'enquête, sous la responsabilité de la DEPP, est basée sur des procédures standardisées afin de garantir la comparabilité des résultats : désignation de responsables de l'enquête dans chaque établissement, respect des consignes de passation, procédures de contrôle, etc. Les items sont traduits dans 45 langues différentes et sont posés aux élèves de tous les pays.

Population de référence

En France, les élèves de 15 ans sont scolarisés dans des contextes très différents. Pour diverses raisons pratiques, des groupes d'élèves ont d'emblée été exclus de la population de référence (avec l'accord de l'OCDE). Au final, le champ de l'enquête porte sur tous les élèves de 15 ans (nés en 1993) scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère

de l'Éducation nationale (sauf EREA) et du ministère de l'Agriculture, en France métropolitaine et dans les DOM (sauf La Réunion). La population visée couvre ainsi 96 % de la génération des jeunes de 15 ans.

L'échantillon

En France, l'enquête porte sur un échantillon de 177 établissements scolaires accueillant des élèves de 15 ans. Le tirage de l'échantillon tient compte du type d'établissement (collège, lycée professionnel, lycée agricole ou lycée d'enseignement général et technologique) afin d'assurer la représentativité des élèves de 15 ans selon leur classe de scolarisation. Une trentaine d'élèves au maximum est alors sélectionnée aléatoirement dans chaque établissement.

En outre, au niveau national, un échantillon supplémentaire constitué de 25 collèges et représentatif des élèves de troisième générale, quel que soit leur âge, a été tiré. Dans chacun de ces collèges, une classe de troisième générale a été tirée au sort.

Significativité

PISA est une enquête réalisée sur échantillon. De ce fait, les résultats sont soumis à une variabilité qui dépend des erreurs d'échantillonnage. Il est possible d'estimer statistiquement ces erreurs d'échantillonnage et de produire des intervalles de confiance. À titre d'exemple, le score moyen des élèves français en compréhension de l'écrit est de 496 en 2009 mais le vrai score tel qu'il serait calculé pour l'ensemble des élèves de 15 ans se situe, avec une probabilité de 95 %, entre 489 et 502. Par conséquent, le score moyen de la France n'est pas significativement différent de celui de l'ensemble des pays de l'OCDE qui est de 493 en 2009.

Pour en savoir plus

Le site de l'OCDE consacré à PISA : <http://www.pisa.oecd.org>

– Sur PISA 2006, en France :

« L'évolution des acquis des élèves de 15 ans en culture mathématique et en compréhension de l'écrit – Premiers résultats de l'évaluation internationale PISA 2006 », *Note d'Information* 08.08, MEN-DEPP, janvier 2008.

– Sur PISA 2003, en France :

L'évaluation internationale PISA 2003 : compétences des élèves français en mathématiques, compréhension de l'écrit et sciences, Les Dossiers, n° 180, MEN-DEPP, mars 2007.

« Les élèves de 15 ans – Premiers résultats de l'évaluation internationale PISA 2003 », *Note Évaluation* 04.12, MEN-DEP, décembre 2004.

– Sur PISA 2000, en France :

Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats de PISA 2000, OCDE.

La lecture, moteur de changement, performances et engagement d'un pays à l'autre, résultats de PISA 2000, OCDE.

« Les élèves de 15 ans – Premiers résultats d'une évaluation internationale des acquis des élèves (PISA) », *Note d'Information* 01.52, MEN-DEP, décembre 2001.

www.education.gouv.fr

depp.documentation@education.gouv.fr